

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 255 du 18 avril 1941 :

n° 255

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

18 avril 1941

Numéro JO

n° 533 du 30/04/1941

Date du numéro

30 avril 1941

TEXTE INTÉGRAL

Pour compter du 1er mai 1941, le salaire mensuel de M. Lebaillif est porté de 2.000 à 3.000 francs.